

ARCHITECTURE ET ORDONNANCE
DE LA GROTTE RUSTIQUE
DE MONSIEUR LE DUC DE MONTMORENCY,
Pair et connétable de France.

À LA ROCHELLE,
De l'imprimerie de Barthélemy Berton.

1563.

AU LECTEUR.

En ce temps si trouble et calamiteux, ami Lecteur, cherchant quelque honnête exercice humain, lequel avec autres meilleures méditations, m'ôterait d'une partie de tant d'ennui, ou je me vois enveloppé, avec plusieurs, je me suis avisé de mettre en avant un petit discours, d'une bien grande et noble chose. C'est d'une grotte rustique, laquelle Monsieur le Connétable par ci-devant a commandé lui être faite. Tu connaîtras que l'œuvre en toutes parties géométriques est si ingénieusement divisé et conduit, que la leçon qu'ici je te propose, t'apportera plaisir et admiration.

À Dieu.

À MONSIEUR LE DUC DE MONTMORENCY,
PAIR ET CONNETABLE DE FRANCE,

Monseigneur, puisqu'il vous a plu me faire l'honneur de m'employer à votre service, et même en l'œuvre mentionné en ce petit dialogue, je ne pouvais moins faire, que de le vous dédier et vous prier par cet esprit, qu'il vous plaise me faire ce bien de prêter l'oreille à la lecture d'icelui, afin que par cest écrit vous ayez un certain témoignage de l'excellence de l'œuvre qu'il vous a plu me commander il y a environ sept ans. Aussi, Monseigneur, qu'il vous plaise, vous souvenir que lors qu'il vous plut me commander ledit œuvre, que le feu Roi Henri et monsieur le Cardinal de Lorraine attestèrent en votre présence, qu'ils avaient vu des plus grands œuvres et des plus belles choses au monde, mais qu'ils n'avaient jamais vu œuvre semblable au mien. Lequel œuvre n'était qu'un simple bassin, pour lequel le dit feu roi me fit donner par sa libéralité cinquante écus, par votre moyen, lors qu'il vous plut me présenter à sa majesté. Je vous prie, Monseigneur, considérer que si la première pièce que j'ai faite, a été tant estimée par les susdits Roi et Cardinal, et plus de mille autres gentils esprits, combien vous pouvez-vous assurer à présent, que l'œuvre que j'ai fait pour vous depuis les sept années susdites, est sans comparaison plus excellent et merveilleux ? Je vous puis assurer que si je voulais narrer au long la monstruosité de la chose, il me faudrait plus d'une rame de papier pour le discourir, voire sans écrire autre chose que la vérité. Mais je me suis étudié d'écrire le plus bref que j'ai pu en ce petit dialogue, lequel se doit plutôt appeler un abrégé, ou épitomé, que non pas dialogue. Et combien qu'en icelui ne soit contenue la moitié, ne centième partie de l'excellence de l'œuvre, ce néanmoins aucuns pourraient penser que l'écrit fût plus grand que l'œuvre. Toutefois je me soumetts à mourir honteusement, partant que ce que dessus ne contienne vérité. Et pour attestation des choses susdites, j'en prends à témoin monseigneur le duc de Montpensier, lequel se transporta dernièrement qu'il était en Saintonge à mon atelier, accompagné de plusieurs grands seigneurs. Lequel après avoir vu la grandeur de l'œuvre, ou partie, il mit en sauvegarde moi et tous ceux de ma maison. Interdisant au Sénéchal de Saintonge et autres officiers royaux, de non me perturber, ne toucher à mon œuvre. Et partant que j'aurais été accusé de la nouvelle religion (qu'on appelle) ou autres crimes, qu'il en réservait à lui la connaissance. J'en prends aussi à témoin Monseigneur le prince de La Roche-sur-Yon, lequel combien qu'il fût mal disposé de sa personne il se fit porter par quatre gentilshommes à mon atelier, pour voir ledit œuvre. J'en prends aussi à témoin le seigneur de Burie, lequel a par trois fois écrit au Sénéchal de Saintonge (frère du Doyen de Saintes, ma patrie) qu'il me permit parachever votre œuvre en paix, témoins le seigneur de Jarnac et le seigneur de Pons, qui étaient présents quand l'une des trois lettres fut écrite. Et de sa grâce intercèda pour moi ledit seigneur de Burie. Aussi ont vu ledit œuvre feu le roi et la reine de Navarre, accompagnés des seigneurs et dames de Rohan.

Monseigneur le comte de La Rochefoucauld.

Deux frères de monseigneur de la Tr[é]mo[u]ille.

Monseigneur l'abbé de Cormery.

Monseigneur de Soubise.

Le baron d'Aubeterre.

François Monsieur de Candale et Christophe Monsieur son frère.

Le seigneur d' [E]stissac.

Monsieur le baron de Mirambeau et ses frères.

Monsieur de Montendre.

Le fils du seigneur de Candale.

Le seigneur de Cosnac.

Monsieur de la Chataigneraie.

Deux seigneurs de la maison de Bourdeille.

Le seigneur de Sansac.

Le baron de Curton.

Le seigneur Dauzances.

L'archevêque de Bordeaux.

L'évêque de Rieux.

Et plus de quatre mille gentilshommes, avec présidents et conseillers, trésoriers, receveurs et autres de bons sens qui attesteront et certifieront qu'il n'y a rien en ce petit dialogue qui ne contienne vérité. Combien que pas un des susdits n'ait vu qu'une petite partie de l'œuvre. Quoi considéré, Monseigneur, j'ai trouvé bon vous avertir que quelque sauvegarde que Monseigneur de Montpensier m'ait donné, et quelques lettres que les seigneurs de Burie et de Pons aient su écrire au Sénéchal de Saintonge, ce nonobstant ainsi que j'étais après pour parachever votre œuvre monsieur le Doyen et chapitre de Saintes m'ont fait constituer prisonnier comme un malfaiter en la conciergerie de cette ville de Bordeaux, pour tirer de moi témoignage contre certains riches citoyens de la ville de Saintes, lesquels ils accusent d'avoir rompu leurs images en espérance d'avoir de l'argent pour la réparation d'icelles. Dont s'ensuit que pendant que je suis ici votre œuvre est en danger d'être ruiné, et à la vérité, on lui a déjà baillé plusieurs assauts. Et n'eût été le capitaine Nog[a]ret, on y eût fait grand dommage le jour que la ville de Saintes fut saccagée. Aussi que le seigneur de Richelieu ayant entendu la grandeur de l'œuvre, fit crier à son de trompe par les rues et carrefours de ladite ville de Saintes, que ledit œuvre était pour vous et que nul ne fût si hardi d'y toucher ne loger en ma maison, à cause de ladite besogne. Ce néanmoins il y a un tas de populace et certains argolets, lesquels sont entretenus aux dépens de ladite ville de Saintes et lieux circonvoisins, seulement pour la sûreté des personnes dudit Sénéchal, Doyen et chapitre dudit lieu. Lesquels argolets ne laissent passer une semaine sans qu'ils ne fassent quelque brisure, ou ouverture de nuit ès granges et ateliers, ou est votre dite besogne. Ce considéré, Monseigneur, je n'ai rien trouvé meilleur que de vous prier de commander à un de vos secrétaires, qu'il écrive à messieurs de Parlement de cette ville de Bordeaux où je suis prisonnier, qu'ils leurs plaise contraindre ledit chapitre de Saintes, mes parties, de prendre votre œuvre par inventaire, pour icelui garder durant mon emprisonnement. Ce qu'ils peuvent aisément faire, attendu qu'ils ont plusieurs logis vacants. S'il vous plaît le faire ainsi, ce sera le moyen que votre œuvre sera conservé, et s'il s'ensuit quelque ruine, ledit chapitre en répondra, qui a bien de quoi satisfaire à vos intérêts. Je crois que s'il vous plaît en écrire à la cour, que ce sera le moyen que les deniers que j'ai reçu de vous seront assurés, par ce que de bref après je prétends être justifié et parachever l'œuvre susdit. Duquel je m'assure que recevrez grand contentement. Je vous peux assurer que s'il était à commencer je n'en voudrais autant faire pour trente mille livres, comme il y en y a de fait. Si les choses susdites ne sont écrites d'un style digne de vous, il vous plaira avoir égard à la qualité et capacité de l'auteur, aussi du lieu où cet écrit a été fait à hâte. Qui est l'endroit où je prierai le Seigneur Dieu vous donner en parfaite santé, bonne vie et longue.

Fait en la conciergerie de Bordeaux ce 24 jour de février 1562.

Votre très humble, très obéissant et très affectionné serviteur Bernard Palissy.

Pour avoir plus facile intelligence du présent discours, nous le traiterons en forme de dialogue, auquel nous introduirons deux personnes, l'une demandera, l'autre répondra, comme s'ensuit.

Demande.

Frère et ami, où est-ce que tu as été depuis un bien long temps que je ne t'ai vu en cette ville.

Réponse.

J'étais en commission au pays de Saintonge, pour le fait des fortifications et forteresse de Saintes, ville capitale de Saintonge, là où j'ai beaucoup profité et appris plusieurs secrets de mon art de Géométrie et Architecture, à cause de certains édifices et ruines antiques, qui sont en ladite ville construites du temps de César et autres empereurs anciens, qui est chose digne de mémoire. Et entre autres choses, j'ai vu en ladite ville de Saintes une grotte de rustique figuline, construite et inventée par un maître Bernard Palissy, à présent prisonnier en la conciergerie de Bordeaux, laquelle grotte m'a rendu tout ébahi, voire en telle sorte qu'il me semblaient en la voyant que c'était un songe, ou vision à cause de la monstruosité de l'édifice.

Demande.

Je te prie me faire entendre bien au long, l'édification de ce bâtiment, que tu dis être si étrange et monstrueux.

Réponse.

Quand tous les poètes de l'Europe, Asie et Afrique se seraient employés pour en écrire et te le faire entendre, il est impossible que par leur esprit tu pusses entendre la centième partie dudit œuvre. Ce néanmoins pour recréer ton esprit, je t'en ferai un discours, juste ce que j'en ai pu retenir.

Premièrement le bâtiment contient quarante pieds de long, vingt pieds de large et dix-sept pieds de haut, non compris l'arc des voûtes, dont le pan et entrée du portail est enrichi de plusieurs figures de termes, si près approchant de la forme humaine, qu'il n'y a homme qui ne fût étonné de les voir. Car les accoutrements et linges desquels ils sont coiffés et vêtus ressemblent le naturel, de sorte que plusieurs voyant ledit œuvre s'en sont retournés en soutenant et opiniâtrant que la toile dont lesdits termes sont vêtus est naturelle. Aussi les cheveux et poils des barbes. Les sourcils sont insculpés de la même grosseur que les poils naturels. Lesquels termes sont situés et posés sur certains piédestaux qui serviront de piliers. Au-dedans de l'entrée dudit portail et au-dessus des têtes desdits termes, il y a un architrave, frise et corniche. Et au-dessus de la corniche susdite sont plusieurs fenêtres qui montent jusques au près de la voûte. Et entre les deux d'une chacune fenêtre il y a un terme qui sert de pilier et séparation desdites fenêtres. Mais il faut noter que tous les termes qui sont entre lesdites fenêtres, sont tous rustiques et façonnés de modes étranges, comme je te ferai entendre ci-après. Aussi au-dessus dudit portail y a certaines armoiries tant de celles du roi, que dudit seigneur Connétable. Mais tu entendras mieux la beauté quand je t'aurais discouru le surplus.

Demande.

Je te prie, ne te lasse point à me faire bien entendre le tout.

Réponse.

Le pignon qui est à l'opposite, à l'autre bout de la grotte, vis-à-vis du portail, est enrichi indiciblement. Premièrement au pied dudit pignon et joignant le pavé de dessous, il y a un fossé contenant en profondeur et largeur un pied, et en longueur autant que contient le travers de ladite grotte. Ledit fossé est tout rempli de diverses espèces de poissons, tant de ceux qui habitent ès eaux maritimes, que ès eaux douces. Et les intervalles des poissons dudit fossé sont enrichis de plusieurs cailloux, mousses, coraux, herbages et pierres étranges. Lesquelles choses imitent d'aussi près le naturel, que lesdits poissons.

Sur le bord dudit fossé y a une terrasse, sur laquelle sont insculpés un nombre infini de poissons, comme sont tortues, écrevisses, chancres, grenouilles, régales et araignées de mer, rougets, brochets, chiens de mer et autres espèces de poissons rares et étranges. Toutes lesquelles espèces de poissons susdites jettent l'eau par la gueule, dedans le fossé, qui est au-dessous de ladite terrasse, en telle sorte, que quand ledit fossé est plein la superfluité de l'eau dégorge par un canal secret et se rend en un grand jardin, qui est au-devant de ladite grotte. Il te faut ici noter que ce grand nombre de pissure d'eaux qui tombent de la gueule des poissons, font mouvoir l'eau qui est dedans le fossé, de sorte qu'on perd le poisson de vue par intervalles, à cause du mouvement de l'eau et de certaines circulations que causent lesdites pissures, de sorte qu'il semble que le poisson se remue dans ledit fossé.

Le dessus de la susdite terrasse est insculpé en façon d'un rocher étrange, continuant jusques à la hauteur de huit pieds de haut. Lequel rocher est tout fait par bosses et concavités ainsi que tu vois communément les rochers maritimes. Lequel rocher est enrichi et orné de plusieurs cailloux et pierres étranges de diverses couleurs.

Aussi de toutes les espèces de coquilles qui se trouvent communément ès parties, sables et rochers de la mer Océane. Aussi ledit rocher est orné d'un nombre infini d'espèces d'herbes, qui coutumièrement croissent ès lieux aquatiques et rochers maritimes, comme sont scolopendre, adianthe, *capilli Veneris*, polytric, polypode et autres telles espèces d'herbes convenables à cette affaire. Item ledit rocher est orné et enrichi de plusieurs et diverses espèces de mousses, sur lesquelles herbes et rocher, y a un nombre infini d'animaux et reptiles. Savoir est dans les trous, bosses, ou concavités y a plusieurs couleurs, serpents, aspics et vipères, les uns couchés et entortillés d'une sorte et les autres, d'une autre. Mais au-dehors des fosses, les uns sont rampant en sus, les autres rampant de travers, et les autres descendant en bas, en faisant plusieurs gestes imitant le naturel. Et sur tout, tu prendrais grand plaisir à voir les langrottes et lézards, et ce pour cause qu'ils approchent si près du naturel, qu'il ne leur reste que le mouvement. Et au-dessus dudit rocher y a un architrave, frise et corniche, qui règne tout alentour de ladite grotte. Lequel architrave et corniche sont insculpés par bosses et concavités, ornées et enrichies des choses que dessus. Et en la frise susdite, y a plusieurs lettres antiques qui sont, APLANOS, qui est la devise dudit connétable. Au-dessus de ladite frise sont plusieurs fenêtres non moins admirables que le rocher susdit, par ce qu'elles ne tiennent aucune ligne directe, ni perpendiculaire, ains sont tordues, bossues, biaises et rustiques fort étranges. Car elles sont longues et étroites comme

si l'on avait fait des portes étroites à grands coups de marteau au travers d'un rocher, comme à passer un homme. Et pour mieux imiter le naturel et afin qu'il ressemble mieux un rocher naturel, que non pas un bâtiment, l'inventeur a pendu les fermures desdites fenêtres par le dehors du bâtiment, afin que ceux qui seront dedans la grotte ne voient autre chose sinon une forme d'un rocher cavé. Et te faut ici entendre que tout ainsi que je t'ai dit de l'entrée du portail et du pignon de devant, en pareille forme y a un terme en cestui-ci à l'entredeux d'une chacune fenêtre. Lesquels termes servent de pilier consolatoire pour soutenir la voûte et sont lesdits termes insculpés monstrueusement de façons diverses, desquelles je t'en ferai un narré ci-après.

Demande.

J'ai entendu jusques ici, tout ce que tu m'as voulu conter sans t'avoir en rien interrompu de propos, combien que j'aie entendu de toi plusieurs choses, que nul homme ne me saurait tant persuader que je les pusse croire, parce qu'elles me semblent impossibles. En premier lieu, tu m'as fait entendre que tous les animaux et espèces d'herbes qui sont en cet œuvre, qu'elles sont si près approchantes du naturel qu'il n'y a nul qui peut rien ajouter, ne contredire. Or, sais-je bien que les serpents, lézards et langrottes ont un nombre infini de petites écailles, qu'il est impossible à nul homme de les insculper, ne même compter, parce qu'elles ne sont égales en grandeur, et même que les écailles de la queue ne sont semblables à celles de la tête. Et en cas pareil tu m'as fait entendre qu'il y a certaines espèces d'herbes qui ressemblent le propre naturel, entre les autres tu m'as nommé du polytric et de l'adianthe. Or sais-je bien qu'il est impossible d'insculper telles herbes, parce qu'elles sont petites, ténues de feuilles, et leurs refentes sont difficiles.

Réponse.

Je te peux assurer que l'ouvrier a usé de telle industrie qu'il n'y a ride, touche, ni écaille, qu'il ne soit observé en ladite insculpture. Quant est des herbes je te peux assurer en cas pareil, que l'ouvrier n'a rien laissé, qu'il n'ait insculpé juste ce que le naturel lui a enseigné, ou fait apparaître en l'extérieur. Il n'y a pas jusques aux petits nerfs, artères et petites côtes, qui sont éparses dedans les feuilles, quelque petitesse qu'elles aient que l'ouvrier n'ait observé en son insculpture. Et de ce ne te faut douter, et encore je t'ose dire, qu'il y a un chien couché audit œuvre, les poils duquel sont insculpés de même grosseur que leur naturel, et en telle sorte approchant dudit naturel que plusieurs autres chiens approchant en ce lieu se sont pris à gronder et japper contre celui qui n'avait puissance de se défendre, ne même de glattir [glapir] à eux.

Demande.

Quand ainsi serait que tu dis, si est-ce que j'ai gagné par un autre point. Car il me souvient que tu m'as dit, que toutes les choses susdites étaient émaillées de couleurs d'émaux convenables à ce. Or sais-je bien que l'émail est une incrusture [incrustation] laquelle porte pour le moins l'épaisseur de deux feuilles de papier quand il est posé et appliqué sur ledit œuvre. Donc s'ensuit que toutes les écailles des animaux et refentes de petites feuilles et autres choses subtiles, sont couvertes et offensées à cause de l'épaisseur et couverture desdits émaux. Et qu'ainsi ne soit, regarde les œuvres des Italiens et de ceux de

Pise, et de Valence, et même des ouvriers de Lyon. Et sans prendre la peine d'aller si loin, prends garde aux œuvres d'un excellent ouvrier, que le roi François, premier de ce nom, amena à son retour d'Espagne. Lequel ouvrier a fait plusieurs belles choses aux châteaux de Cognac et Madrid. Ce néanmoins tu trouveras que tous les émaux des susdits ouvriers portent épaisseur si grosse que toutes les touches subtiles de leur sculpture sont offensées et partie de leur forme perdue, à cause de l'épaisseur desdits émaux.

Réponse.

Je te sais bon gré, dont tu as pris garde ès difficultés qui peuvent être en cestui œuvre. Et de vrai, je sais que tu m'as allégué les points principaux et difficultés qui y peuvent être. Aussi les exemples que tu m'as allégués sont véritables. Toutefois je te peux assurer que l'ouvrier et inventeur de l'œuvre dont est parlé, a trouvé moyen de rendre tous ces émaux diaphanes et transparents, en telles sortes que la forme de la sculpture apparaît autant bien après qu'elle est couverte d'émail comme auparavant. Et t'ose bien dire une chose, que j'ai vu audit œuvre, un terme qui a une ceinture de peau de loup marin large de quatre doigts, laquelle est couverte d'un émail blanc moucheté de tanné, jaune, gris et de noir. Ce néanmoins qu'elle soit couverte de tous ces émaux, le poil de ladite ceinture n'a aucunement perdu sa forme, ains sont de la même grosseur d'un poil, comme auparavant. Et me souvient que l'ouvrier me conta, qu'il avait plus dépendu à chercher le moyen de rendre ses émaux diaphanes, que non pas tout le résidu de son invention. Par quoi je te peux assurer, ce que dessus être véritable.

Demande.

Tu m'as donné tant de raisons, que je ne sais plus que dire, sinon de te prier, que ton plaisir soit de me faire entendre le surplus de cestui admirable bâtiment.

Réponse.

Les deux pans de la grotte à dextre et à sénestre sont faits d'une invention fort utile. Car tout du long il y a des sièges savoir est douze d'un chacun côté. Et sont lesdits sièges concaves au-dedans de la muraille, formés à la propre façon d'une niche, et son propre nom est tel. Et entre les deux d'une chacune niche ou siège, y a une colonne et pilastre, qui fait la séparation desdites niches. Et au-dessus d'une chacune niche, y a un trophée, ou feston, qui est attaché d'un bout sur la tête d'une colonne au côté dextre, et l'autre bout dudit trophée est attaché sur l'autre colonne qui est à la sénestre. Ainsi ledit feston traversant le haut de la niche, est posé comme par enrichissement de pavillon au-dessus de la tête de celui qui est assis dedans ladite niche, et conséquemment toutes les autres niches sont ornées de semblables trophées. Et te faut ici noter que tous lesdits trophées sont formés de plusieurs poires, pommes, concombres, raisins et autres espèces de fruits insculpés et émaillés si près du naturel, que l'on en est tout émerveillé, même que les petites arêtes, veines et artères des feuilles desdits fruits sont apparentes en telle sorte comme aux naturelles. Ce qui m'a le plus rendu en admiration.

Des niches.

Les niches susdites sont différentes de labour. Car il y en a une qui est toute de couleur d'agate et l'autre de Porphyre, et aucunes des autres de divers jaspes. Il y en a aucunes

qui sont de couleur de grison, madrées en manière de marbre, ou d'un jaspe bâtard. Il y en a une qui est toute maçonnée de cailloux qui ressemblent les naturels, mais ils sont plus plaisants à cause de leur lustre et polissement. Il y en a une autre, qui est toute de coquilles maritimes, arrangées si près l'une de l'autre qu'il n'y a rien de vide. Après celle il y en a une autre qui est faite par bosses et concavités, en façon d'un rocher, garnie de mousses, herbages et animaux ainsi que je t'ai conté du rocher des fontaines. Après celle il y en a une autre, qui est rustique comme s'elle avait été minée de l'air et dissoute par les vents et gelée, et en telle forme que tu vois que dedans certaines pierres dissoutes se trouvent certains cailloux, ou coquilles que l'air n'a pu offenser à cause de leur dureté. En cas pareil l'ouvrier a en cette niche insculpé plusieurs coquilles et cailloux pour mieux imiter le naturel. Si je te voulais discourir l'excellence desdites niches, je n'aurais jamais fait. Par quoi ne t'en ferai plus long discours, mais je te contenterai à présent de l'excellence des colonnes et pilastres.

Des colonnes.

Il te faut noter que toutes les niches ont chacune deux colonnes semblables de façon, une à dextre, l'autre à sénestre, dont il y en a deux qui sont toutes de coquilles, il y en a deux autres qui sont insculpées en façon d'un rocher qui aurait été mangé de l'air. Lesquelles colonnes sont garnies par-dessus de mousses et petits herbages, qui ont crû sur lesdites colonnes, où il y a une chose notable, en ces deux. C'est qu'aucunes des mousses sont gailardes et vertes, se ressentant plus de l'humeur qu'aucunes des autres qui sont plus rasées et courtes de poil, et conséquemment pâles de couleur, dénotant stérilité d'humeur. Aussi il y en a deux autres qui sont rustiquées comme à grands coups de marteau, lesquelles sont jaspées de diverses couleurs. Il y en a deux autres qui sont minées et par intervalles semées de cailloux et coquilles, et certains jetons [rejetons] de lierre qui rampent et vironnent à l'entour desdites colonnes. Et conséquemment celles qui sont après icelles, elles sont toujours par couples rechangeantes de couleur et de façon qui seraient trop longues à déduire. Par quoi suis d'avis d'entrer sur le propos du résidu du bâtiment. Mais je ne veux oublier te dire que les pilastres et piédestaux, et l'entredeux des piédestaux sont insculpés et enrichis de toutes les choses susdites. Mais parce qu'il serait trop long à t'en faire le discours, venons à présent ès autres membres qui sont au-dessus des niches susdites.

Premièrement, au-dessus des niches et colonnes y a un architrave, frise et corniche, qui règnent tout à l'entour de ladite grotte. Dont l'architrave et corniche n'ont aucune forme de moulures, ains seulement quelque apparence, en imitant les rochers ayant plusieurs bosses et concavités, le tout orné et enrichi des choses que dessus.

Quant est de la frise, elle est d'un jaspe imitant de bien près le naturel. Et sont en ladite frise plusieurs lettres qui sont la devise dudit seigneur Connétable.

Lesquelles lettres enrichissent et embellissent grandement ladite frise.

Demande.

Comment ? et tu m'as promis de me conter le tout, et à présent tu ne me dis rien de ce qui est au-dessus de ladite corniche ?

Réponse.

Je pensais te l'avoir fait entendre, en te faisant le discours du pignon des fontaines, qui est, que tout à l'entour de ladite grotte, au-dessus de la corniche, sont toutes fenêtres. Je te dis fenêtres monstrueuses, biaises et tordues, en la manière et forme du pignon des fontaines. Et à l'entredeux d'une chacune fenêtre, il y a un terme servant en partie de pilier et consolatoire pour porter les voûtes tenant un tel ordre (ou environ) comme certaines figures que tu vois à un antique bâtiment, qui est à Bordeaux, nommé Palais Tutelle. Quant est des enrichissements desdites fenêtres, ils ne sont pas moins admirables que les choses que dessus. Par quoi à présent il est temps que je cesse.

Demande.

Voire mais tu m'avais promis de me déclarer amplement et faire entendre la monstruosité étrange des termes, que tu dis qui sont tout à l'entour de la grotte, au-dessus de la corniche.

Réponse.

Il n'y a homme de si gentil esprit qui sût avoir retenu de mille parts une de l'étrangeté et monstruosité de ces choses. Néanmoins de ce qu'il m'en peut souvenir, je t'en conterai une partie.

Il me souvient, qu'il y a un terme, que ne pouvais regarder sans rire, à cause de sa monstruosité, pour ce qu'il y a un affublement, ou coiffure de toile entortillée d'une mode étrange. Ce néanmoins les filets et tissure de ladite toile sont si apparents qu'il y a peu d'hommes qui ne pensent que ce soit toile naturelle. Et le visage dudit terme est mangé de l'air, ayant pour la forme des yeux, deux coquilles, le dedans desquelles sont l'enfoncement des yeux. Et plusieurs affublements qui sont au corps dudit terme, sont si approchant du naturel que même les futaines et toiles rayées apportent en soi telle forme que la naturelle. Et le pied dudit terme, qui est en forme de colonne, est rustiqué et enrichi de diverses mousses, herbes et pierres étranges.

Après celui-là, j'en ai vu un autre qui n'est pas moins étrange que le premier, qui est que toute sa façon et corporance est tordue, bossue et mangée de l'air, et chargée de mousse, à cause de sa vieillesse et antiquité. Et sur lesdites mousses, ou parmi icelles, y a certaines plantes et diverses espèces d'herbes, qui ont crû sur le corps et figure dudit terme à cause de sa grande antiquité. Ce néanmoins ledit terme tient encore quelque forme assez apparente du corps humain, voire jusques aux bosses et rides de la poitrine et autres touches, qui communément apparaissent en l'humaine nature. Ce néanmoins le pied est formé et insculpé en forme de pied de colonne. Et l'ouvrier a ce fait pour une raison.

J'en ai vu une autre, que toute sa forme n'est autre chose que coquilles, ainsi que tu vois qu'il se trouve souvent ès parties maritimes plusieurs pierres et rochers, lesquels pierres et rochers quelque part qu'on les puisse rompre, elles se trouvent toutes de coquilles et engendrées en la pierre. Et sont lesdites coquilles plus dures que le résidu de la pierre, si près joignantes l'une de l'autre, qu'il n'y a rien d'espace entre deux. Et ce néanmoins ledit terme tient en soi une géométrie à la semblance de la forme humaine, si très apparente qu'elle contente tous ceux qui la regardent.

J'en ai aussi vu un autre, qui est rustiqué étrangement et semble qu'il soit d'une pierre de grison, par-mi, et en plusieurs endroits de sa corporance il y a plusieurs cailloux et coquilles comme si nature les avait créés parmi la pierre de ladite statue. Et après cestui-là, il y en a un autre qui est de pierre de jaspe, dont les deux yeux sont deux coquilles, et la bouche et forme du nez, menton et joues sont formées de coquilles, en observant toujours la géométrie et forme humaine. Aussi qu'en plusieurs endroits de son corps il y a des coquilles. Et outre dessus ladite figure de terme, il y a certains jetons de lierre, qui rampent au long du corps en environnant et circuyant la forme dudit terme, ainsi que tu vois que les lierres font communément ès vieux bâtiments.

J'en ai encore vu un autre qui avait quasi perdu le plupart de sa forme, pour dénoter plus grande antiquité. Ce néanmoins qu'il fut dissout et mangé de l'air, si est-ce qu'il me contenta et recréa grandement mon esprit, par ce qu'il est terriblement luisant et d'une couleur de turquoise, ayant plusieurs veines et madrures blanches, qui conviennent grandement à ladite statue.

J'en ai vu plusieurs autres de diverses façons, les uns de couleur cassidoine [chalcédoine], les autres de divers jaspes, les autres de grisons madrés, les autres de couleur d'émeril ayant certaines veines, comme l'on voit communément en plusieurs cailloux. Voire en ai vu aucuns qui sont émaillés de couleur de bronze, ressemblant plus à métal ou à cuivre, que non à autre chose. Si tu en veux savoir davantage, il me faut donner temps d'y penser. Car il ne me saurait souvenir à présent de tout ce que j'en ai vu.

Demande.

Et au-dessus des têtes desdits termes et fenêtres que tu m'as parlé, qu'est-ce qu'il y a davantage ?

Réponse.

Rien, sinon une corniche, qui règne tout à l'entour de la grotte, sur laquelle corniche sont posées plusieurs groles, corbeaux, pigeons, chats-foins et chats-huants et autres telles espèces qui communément hantent ès rochers et ruines antiques. Et au-dessus de ladite corniche sont les voûtes de ladite grotte, lesquelles sont tordues, bossues, monstrueuses, contrefaites et enrichies de plusieurs choses qui seraient longues à discourir.

Demande.

Je ne t'ai pas encore demandé, de quelle matière est l'édifice de ladite grotte. Par quoi je te prie le me dire.

Réponse.

La grotte est édifiée de terre cuite et émaillée par-dessus.

Demande.

Voire, mais cela est dangereux à rompre et de petite durée.

Et on trouvera fort étrange de dépendre tant d'argent en une besogne si frangible. Car on sait bien combien les vaisseaux de terre sont dangereux à casser.

Réponse.

À ceux qui prennent argument sur les vaisseaux de terre en disant que la terre est frangible, il est aise de leur pardonner, parce qu'ils n'entendent rien de ce qu'ils disent. Car

s'ils avaient bien considéré, ils trouveraient que ce n'est pas la terre qui est frangible, mais l'accident et forme qu'on lui baille. Qu'ainsi soit, je te demande, as-tu pas vu certaines villes desquelles les murailles sont de briques cuites, lesquelles murailles résistent mieux au canon que ne font celles de pierres ? As-tu pas lu autrefois combien de pyramides ont été érigées de briques au pays d'Égypte pour une perpétuelle mémoire, desquelles on trouve encore à présent les vestiges ? As-tu lu du peuple d'Israël, qui était captif sous Pharaon, auquel peuple on faisait faire si grande quantité de briques pour ériger leurs pyramides et autres bâtiments ? le veux-tu encore mieux entendre ? Prends une pierre de celles desquelles on taille communément les portes et fenêtres, et la forme de la même grandeur et épaisseur qu'une brique, puis prends ladite brique et la pierre susdite, et frappe l'une contre l'autre, lors tu connaîtras que la terre est beaucoup plus forte que la pierre. Et pour mieux le connaître prends une des pierres susdites et taille en façon d'un vase, ou vaisseau de terre de la même grandeur et épaisseur que celui de terre que tu contreferas, ce fait prends lesdits deux vaisseaux et frappe l'un contre l'autre, tu verras lors que celui de terre brisera et mettra en pièces celui de pierre. Si ces exemples ne te contentent, prends-moi deux maçons, ayant chacun un marteau bien aiguisé, et que l'un d'iceux travaille tout le jour sur quelques carreaux de pierre à faire portes et fenêtres, et que l'autre soit tout le jour à tailler des briques, tu verras au soir lequel des deux aura plus gâté son marteau. Je m'assure que si la brique est cuite à son devoir, que le feu sortira d'icelle à chacun coup de marteau. Et singulièrement de celles qui sont émaillées, parce qu'elles sont cuites deux fois. Et n'y a si bon ferrement qui ne soit soudain gâté, en taillant lesdites briques. Par quoi je conclus que la terre n'est point frangible de soi, mais c'est la façon que l'on lui donne, qui cause la fragilité.

Demande.

D'où vient donc cela qu'au château de Madrid il y avait certains vases et plomberies et autres œuvres de terre qu'un Italien nommé Maître Jérôme, homme excellent en son art, avait fait, toutefois ces choses commencent à tomber en ruine.

Réponse.

Je te confesse que cet Italien était homme excellent en son art, mais en cet endroit faute de philosophie, ou bien l'indigence, ou faute d'expérience, a causé ce mal qui est, que n'ayant point connu, ni approuvé auparavant les terres de Paris, ou environ icelui, ou bien n'en pouvant recouvrer d'autre, il a fait son œuvre d'icelle sans avoir égard à l'avenir. Par quoi te faut entendre que pour cestui accident tu ne dois blâmer également les œuvres de terre. Car tout ainsi que tu vois, qu'il y a certaines mines de pierre desquelles la pierre en est gélice, venteuse et dissolutive, en cas pareil, il y a aussi des terres qui sont si poreuses et spongieuses, lesquelles s'abreuvent des pluies qui tombent dessus. Et étant imbibées s'il vient à geler, ladite imbibition fera violence au corps où elle sera enfermée. Dont cela pourra causer une ruine à l'avenir. Au cas pareil, aux pierres comme en la terre, mais les œuvres qui ne mouillent point ne sont sujettes à tels accidents. Par quoi cet ouvrier de la grotte n'a jamais voulu appliquer aucunes espèces de terres, qu'elles n'aient été bien connues et approuvées. Et si ai entendu dire de l'ouvrier que la terre de laquelle il a fait sa grotte est si subtile, pesante, métallique et alise que quand elle est bien cuite l'on en ferait sortir le feu

comme d'un caillou. Et combien qu'elle ne soit sujette auxdits accidents, néanmoins l'ouvrier n'a rien voulu appliquer par dehors de la grotte susdite, ains tout son œuvre est maçonné par dedans, joint et lié avec la muraille, qui se maçonna tout en un même temps, et en même jour et heure, tellement que la chose étant ainsi liée et jointe ensemble, le mortier et la terre cuite ont une telle affinité, que dedans peu d'années, ledit mortier sera autant dur, ou plus, que la pierre, à cause de la grande siccité et altération de la terre, qui sera deux fois cuite. Tellement que j'ai très bien entendu, et par bonnes raisons que l'ouvrier m'a déduites, que la grotte susdite pourra durer à jamais. Et se pourront promener en icelle douze hommes de front et vingt et quatre pourront être assis, sans empêcher l'un l'autre.

Tu te dois à présent contenter des exemples que je t'ai donnés sur la fragilité des terres. Quant est de l'excellence de l'œuvre, j'ai vu une chose fort rare entre les autres, qui est, que l'ouvrier me montra certains sièges, qui étaient au fond des niches, lesquels étaient d'un jaspe madré et labouré d'un labeur si très subtil qu'il n'y a peintre, ni portrayant, qui de son pinceau sût faire traits ou lignes si déliées et subtiles que celles qui sont auxdits sièges. Lesquels traits, ou lignes ne tiennent aucun art de portraiture, ains sont imaginations ou idées étranges <d>esdits sièges.

Ainsi que j'étais à contempler ces fantasmes et idées, l'inventeur de la grotte me dit ce propos. Cestui œuvre vous semble-t-il beau ? Oui, dis-je, et bien étrange. Lors il me dit, il est plus étrange que vous cuidez. Car les veines, figures et labeurs qui apparaissent par dehors, sont aussi par le dedans incorporés, ce que je ne voulais croire, ains lui disais du contraire. Lors il prit un lopin d'une desdites pièces, et l'ayant rompu en plusieurs endroits, il me montra la vérité de la chose. Car en quelque endroit que ladite pièce fût rompue, l'on voyait les veines et figures par toutes les parties desdites fractions, tout ainsi que si c'eût été une pierre naturelle. Ce que j'ai trouvé fort étrange et admirable.

Demande.

L'inventeur de cestui œuvre est-il riche ?

Réponse.

Entre tous les artisans de Saintonge, voire de la France, il n'en est pas un plus pauvre que lui voire et rédigé en telle pauvreté qu'il n'a pas moyen de se pouvoir alimenter, lui étant détenu prisonnier, sans avoir méfait en aucune chose.

Demande.

Comment se peut faire cela ? vu qu'il a tant reçu d'argent de Monseigneur le Connétable ? Et aussi qu'il a fait plusieurs bassins de terre, qu'il a vendus dix écus la pièce. Aussi a fait grand nombre de vases et autres vaisseaux qu'il a vendus bien chers.

Réponse.

Cuides-tu qu'une invention qu'il lui a fallu chercher l'espace de vingt ans, sans aucun indice, que cela peut avoir été fait, sans grand frais et pertes ? Je m'assure avoir entendu, que ledit ouvrier a perdu de besogne faite en la cuisant par faute de n'avoir été expérimenté, ou faute de connaître les fours, ou les émaux, plus qu'il n'en voudrait aujourd'hui faire pour dix mille livres. Dit outre ledit ouvrier, qu'il ne voudrait faire aujourd'hui autant

d'outils ou engins qu'il lui a convenu faire, pour huit mille livres. Aussi que ledit ouvrier a été toujours chargé de grand nombre d'enfants, comme il est à présent.

Outre ledit ouvrier est si curieux, que s'il a reçu deux écus, il est toujours prêt en dépendre un à chercher nouvelles inventions. Tellement qu'il aime mieux un outil de son art, que non pas une bonne robe. Par quoi ne te faut plus enquérir, qui est la cause de sa pauvreté. S'il eût trouvé qui lui eût montré la science pour rien et lui eût baillé la boutique garnie d'outils, l'on aurait juste occasion de lui reprocher sa pauvreté. Qui est l'endroit ou je te prie me donner patience, te recommandant à Dieu.

SONNET.

*La grâce du Seigneur n'est pas à tous commune,
Comme on le voit ici en l'art ingénieux
De ce gentil ouvrier, ni aussi des hauts cieux
La malédiction n'est pas toujours tout une.*

*Car encore qu'il n'ait la richesse opportune,
Si a-t-il bien en lui ce don tant précieux,
Qu'en cet art tant divin le plus ingénieux
Il doit être estimé, en dépit de fortune.*

*Quoi ? me dira quelqu'un, & pourrait-on bien voir
Et le pauvre, & le riche égaux en leur savoir,
Ou que le riche n'eût en soi nulle science ?*

*Je ne dis pas cela, mais t'ose bien vanter.
Le pauvre de ceci, sans m'en épouvanter,
Que sous un vil manteau gît bien grand' patience.*

SONNET AU LECTEUR.

*Je ne veux plus vanter l'ouvrage tant étrange,
Soit d'une Pyramide, ou soit du merveilleux
Colosse Rhodien le portrait orgueilleux,
Aussi de toi grand Tour est morte ta louange.*

*Car maintenant Lecteur, cette Grotte te range
A contempler de près un œuvre sourcilieux,
En sa voûte semblant au grand tour des hauts cieux,
En diverses façons qui tout autour se change.*

*Puis les herbes qui près du naturel verdoient,
Et les petits poissons qui dans les eaux ondoient,
Aussi des clairs émaux la ténue couverture.*

*Au vrai te feront dire, en voyant ça & là,
Les animaux rampants à l'entour de cela,
Que l'art ingénieux surmonte la nature.*

AD LECTOREM.

*Rustica dum cocto Palissius antra labore
Fingit, & innumeris testibus ornat opus.
Sic tractat, veros operi redditque colores,
Rusticum vt invenias nil minus ingenio.*